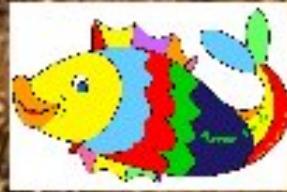


Retenez votre soirée, vendredi prochain 8 avril 2011 à 20H, réunion Meljac.Net: ce n'est pas un "poisson d'avril"





WANTED



FACE



PROFIL



Retenez votre soirée, vendredi prochain 8 avril 2011 à 20H, réunion Meljac.Net: ce n'est pas un "poisson d'avril"



photo.
René Maltête

Saint-Cirq

Une idée à qui de droit. — La commune de St-Cirq dépense par an en loyers scolaires la jolie somme de 600 fr. et il y a fort à parier que cela durera encore longtemps si l'Administration ne s'avise d'y porter remède. Pourtant cette somme pèse lourdement sur le maigre budget communal.

Mais c'est peut-être là le moindre souci des conseillers municipaux, actuellement plus préoccupés de leur réélection que des finances publiques. Ils l'ont bien montré en admettant à l'assistance de nombreuses personnes fort éloignées de l'indigence. Ils devraient pourtant voir que, si le riche doit aide au pauvre, il n'est pas très délicat de prendre au nécessiteux pour donner à plus aisé.

Cette manière de procéder pourrait bien ouvrir les yeux à plus d'un électeur.



Encore si le Conseil voulait prendre l'argent là où il est, il aurait au moins de quoi faire face à l'assistance sans puiser dans la poche des contribuables ! Mais n'ayez crainte, il s'en gardera bien, c'est-à-dire qu'il se gardera de réclamer l'afférme des 2 presbytères de la commune avec leurs belles dépendances. Oh ! non ; pas ça. Contrarier ces MM. du clergé ! Jamais de la vie. Ni location, ni expulsion.

L'Administration supérieure intervient-elle ? A d'autres de répondre. Si, oui, elle n'aurait qu'à prier MM. les curés de vider les locaux, et ces bâtiments, avec quelques appropriations peu coûteuses, constituerait de belles maisons d'école. D'où grande économie pour la commune.

Et les propriétaires actuels, gens honnêtes au sens de la Croix, se feraient un honneur de loger gratuitement les expulsés des presbytères.

Tout le monde y trouverait son compte. Mais c'est trop simple pour qu'on ose y croire. Tout de même je soumets l'idée à qui de droit. *Un contribuable.*



VENDREDI 8 AVRIL
2011
à 20 Heures

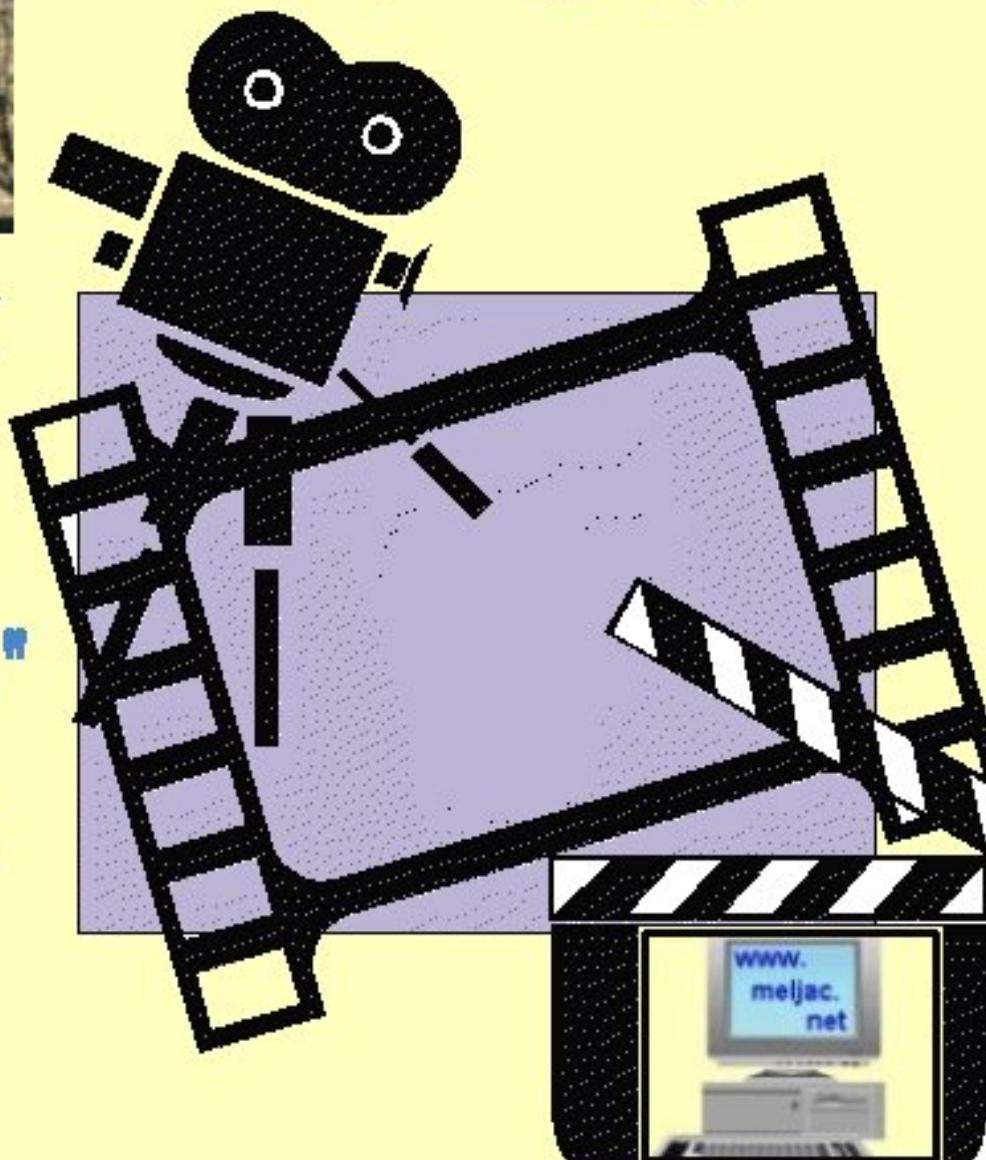
REUNION MELJAC.NET

(salle des Associations)

Au programme:

"Le montage vidéo"

par Jérôme Dufour





Bienvenue en ce monde à Mélie Albinet, née le 7 avril dernier !

Nos compliments très chaleureux à ses parents Gaelle et Stéphane et à sa grande soeur Anaïs.
Nos compliments très amicaux aussi à ses grands parents Christine et Henri Albinet du Puech
Issaly, membres de Meljac.Net.



Photo
René Maltête



Photo
René Maltête



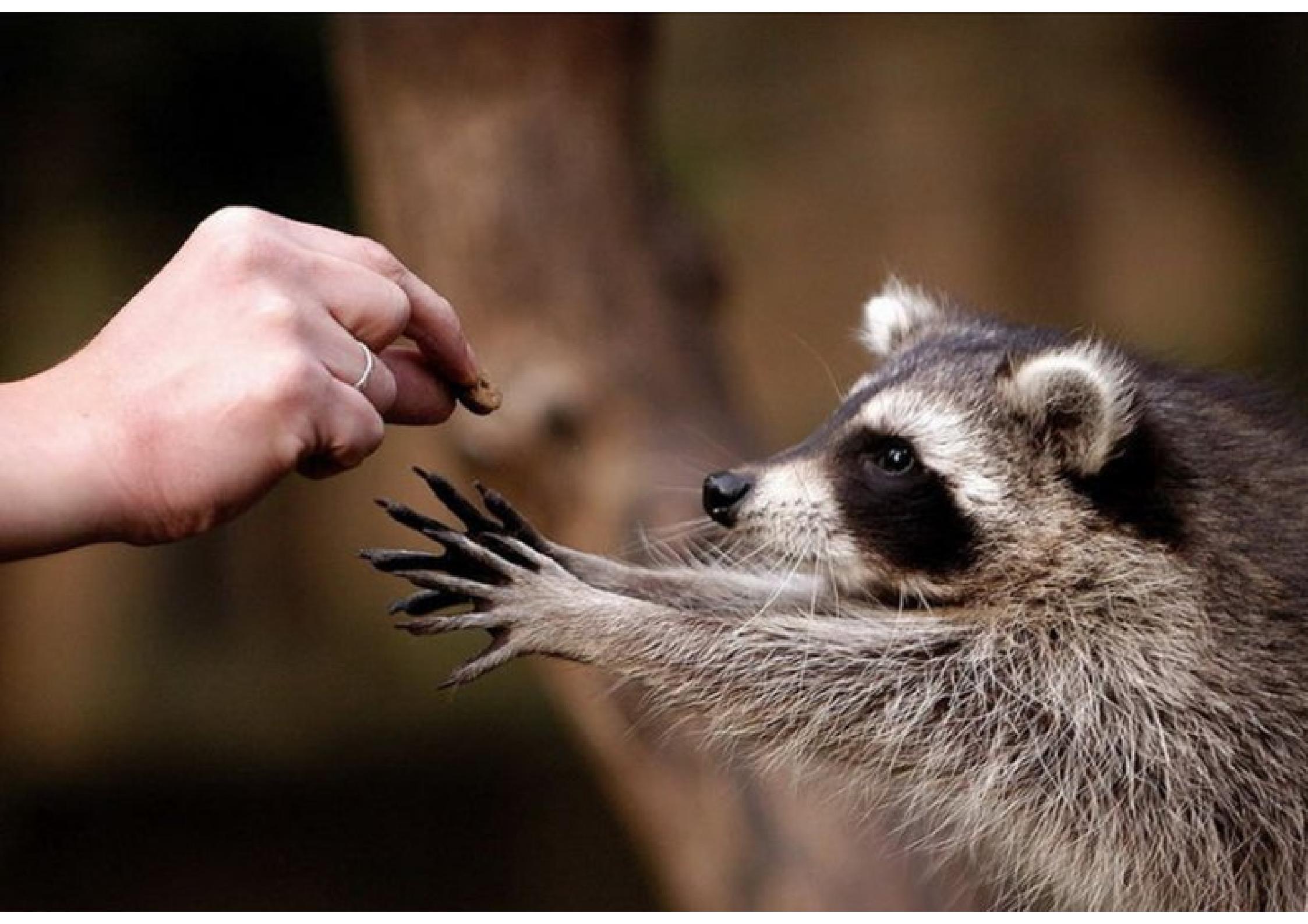
photo.
René Maltête







amitiés particulières...



*"Le vent pour les Rameaux bénit,
Toute l'année souffle et s'ensuit"*

dimanche 17 avril 2011



Meljac - 17 avril 2011: bénédiction des Rameaux et de la Croix du Jubilé rénovée fin 2010





Guy Mazars, créateur astucieux

■ Ambitieux, Guy Mazars monta à Paris comme bougnat, fit son service militaire en Algérie, revint dans la capitale, y fit divers métiers, travailla dans la meunerie, puis revint dans son Aveyron natal où il s'installa comme artisan à La Primaube. Il y fabriqua des remorques et une diversité d'objets de son invention. En cette période favorable, le commerce était florissant.

Lors des aménagements du rond-point de La Primaube, il fut exproprié. Il vint à Réquista, acheta un café-tabac. Ce touche-à-tout est un passionné de mécanique, qui conçoit et réalise des mécanismes élaborés qu'il peaufine pour un fonctionnement parfait.

Créer, c'est son plaisir. Bien que n'ayant pas fait des études au-delà du « certif », il a mis au point, pour sa propriété, une éolienne qui remonte l'eau du puits, il en fit une autre plus petite pour

Avec les compliments
très cordiaux de
Meljac.Net,
à notre ami
Guy Mazars
de La Bessière.

Meljac.Net le 18.04.2011



De l'éolienne à la roue à aube, portrait d'un inventeur...

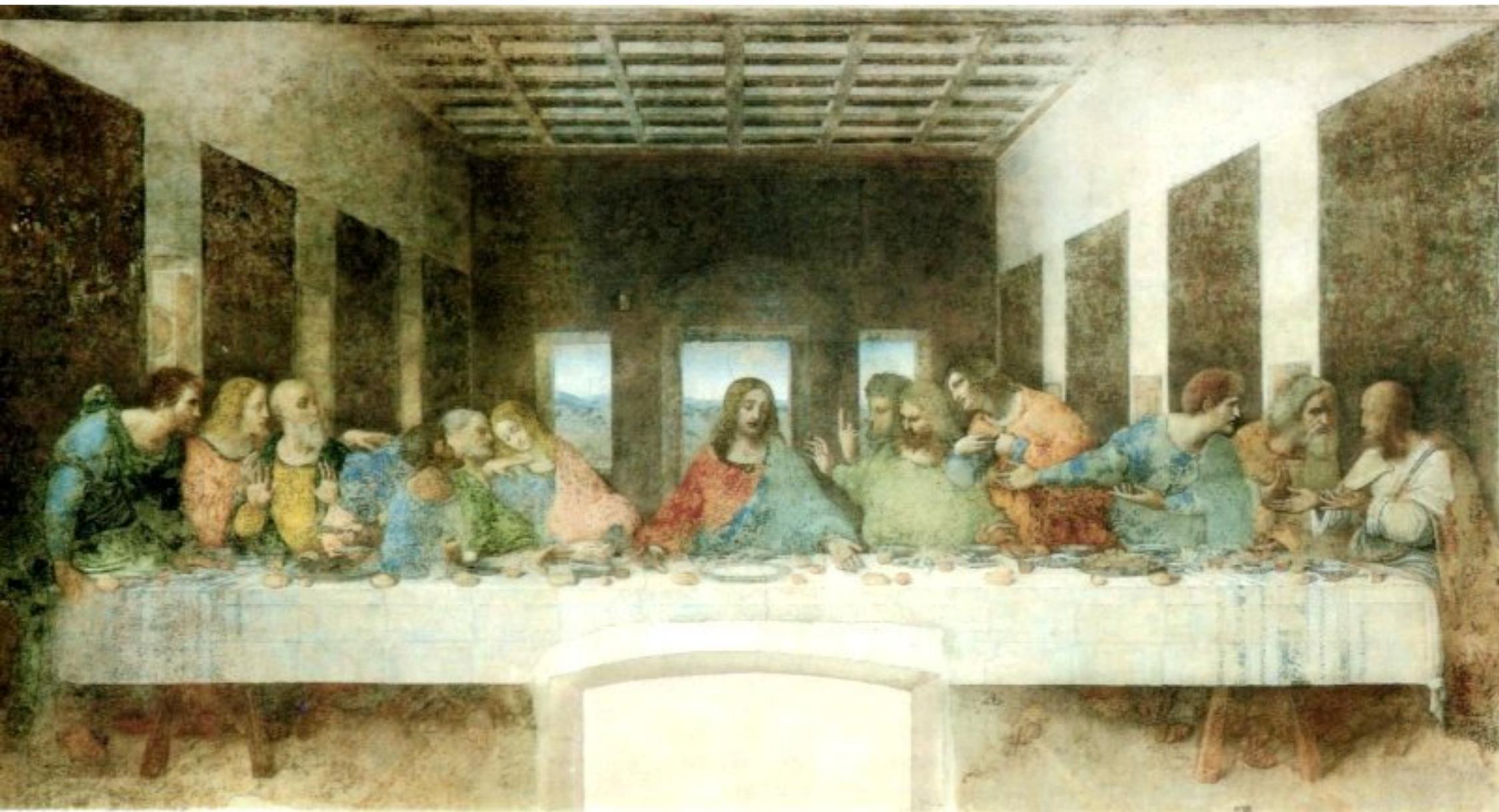
l'agrément de sa demeure. Une éolienne d'un genre nouveau dont les aubes en forme d'auge tournent parallèlement à l'axe vertical, elles s'en écartent par un mécanisme leur permettant d'être efficaces même par faible vent et par vent fort s'en rapprochent pour éviter l'emballement. Le mouvement rotatif est transformé en déplacement linéaire et

aboutit à une pompe qui puise l'eau, celle-ci se déverse sur une roue à aube et la fait tourner. Guy Mazars a bien d'autres réalisations à son actif telles une petite moto pour ses enfants, sans parler du déconditionnement de sa 2 CV, sa moto personnelle ou sa porte de garage. Une personne discrète et modeste, pleine d'idées, qui gagne à être connue.



Il y a 6 ans, le mercredi 20 avril 2005, notre ami Bernard GAUBERT, maire de Meljac, membre de Meljac.Net, nous a quittés. Nous aurons aujourd'hui une amicale pensée pour lui et pour les siens.

Meljac.Net, le 20 avril 2011



Jeudi Saint - La Cène de Léonard de Vinci - Milan



La crucifixion par Juan de Flandres - musée du Prado Espagne



descente de croix en bois polychrome XVIème – chapelle de Tronoën en Bretagne

Joyeuses Pâques



à Melijal



Source: meljac.net d'après recherches en archives mairie de Meljac & sur site www.mémoire des hommes page:
http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/lib_memh/php/detail_popup.php?_Base=MPFAN&_Lg=fr&_Fiche=IFCAUxRTVgqGdA==&_C=3534632773

mémoire des hommes

Algérie, Maroc, Tunisie

- Nom
- Prénoms
- Date de naissance
- Décès **Mort pour la France**
- Pays décès

MOLINIER

MAURICE LUCIEN EMILE

28-07-1934

24-04-1957 à 10H30 - 11H

Texenna - Département de Constantine - Algérie

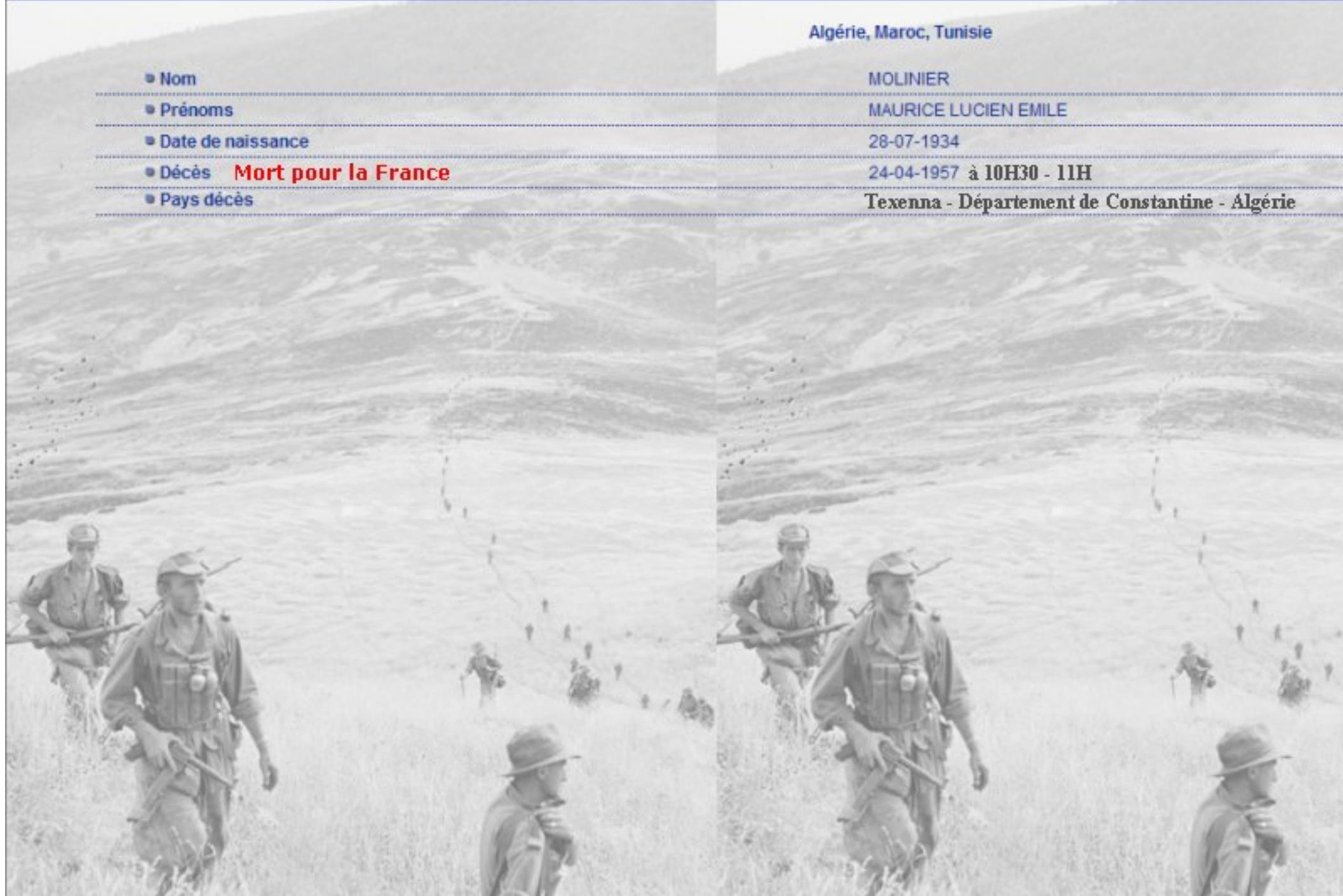
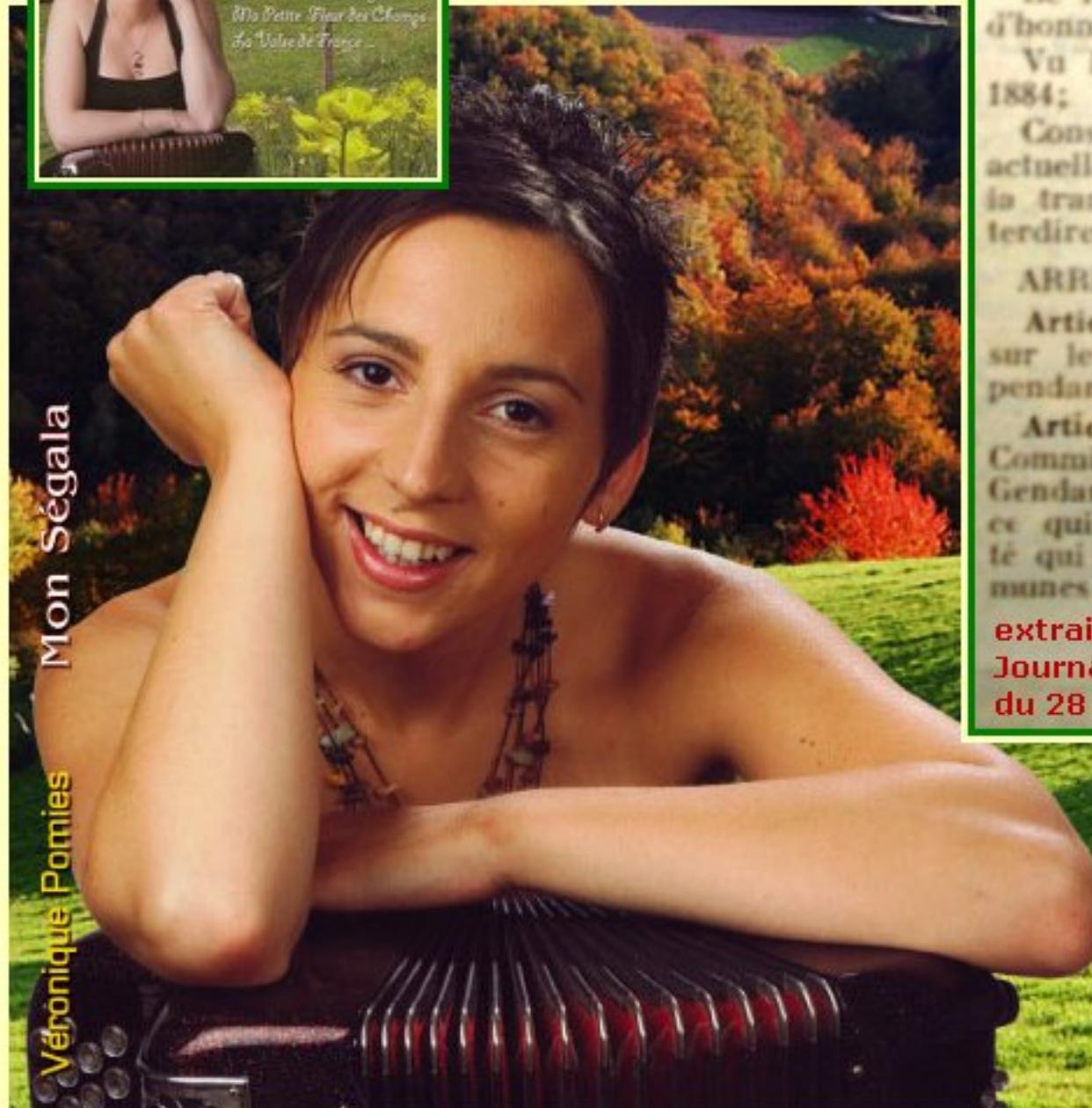
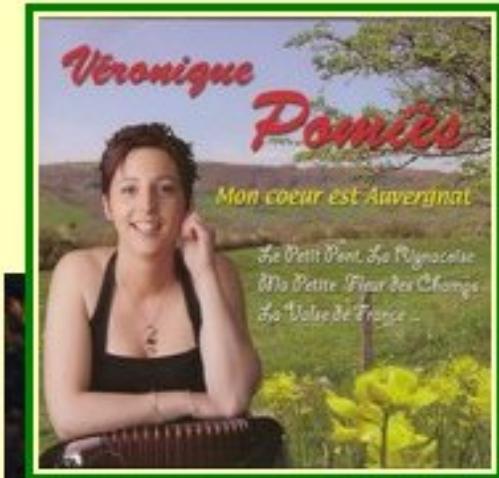




Photo Albinet Henri-Le Puech Issaly



coucher de soleil sur le clocher de Meljac - photo Jean-Marie Albinet du Puech Issaly - avril 2011



Mon Ségalà

Véronique Pomies

CHRONIQUE LOCALE

Interdiction des bals publics

Le Préfet de l'Aveyron, Chevalier de la Légion d'honneur, Décoré de la Croix de Guerre,

Vu les articles 97 et 99 de la loi du 5 avril 1884;

Considérant qu'en raison des circonstances actuelles il importe, dans l'intérêt de l'ordre, de la tranquillité et de la moralité publiques, d'interdire les bals publics;

ARRETE :

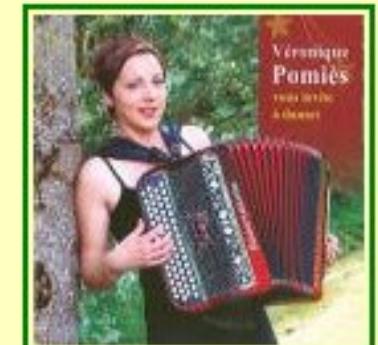
Article 1^{er}. — Les bals publics sont interdits sur le territoire du département de l'Aveyron, pendant la durée des hostilités.

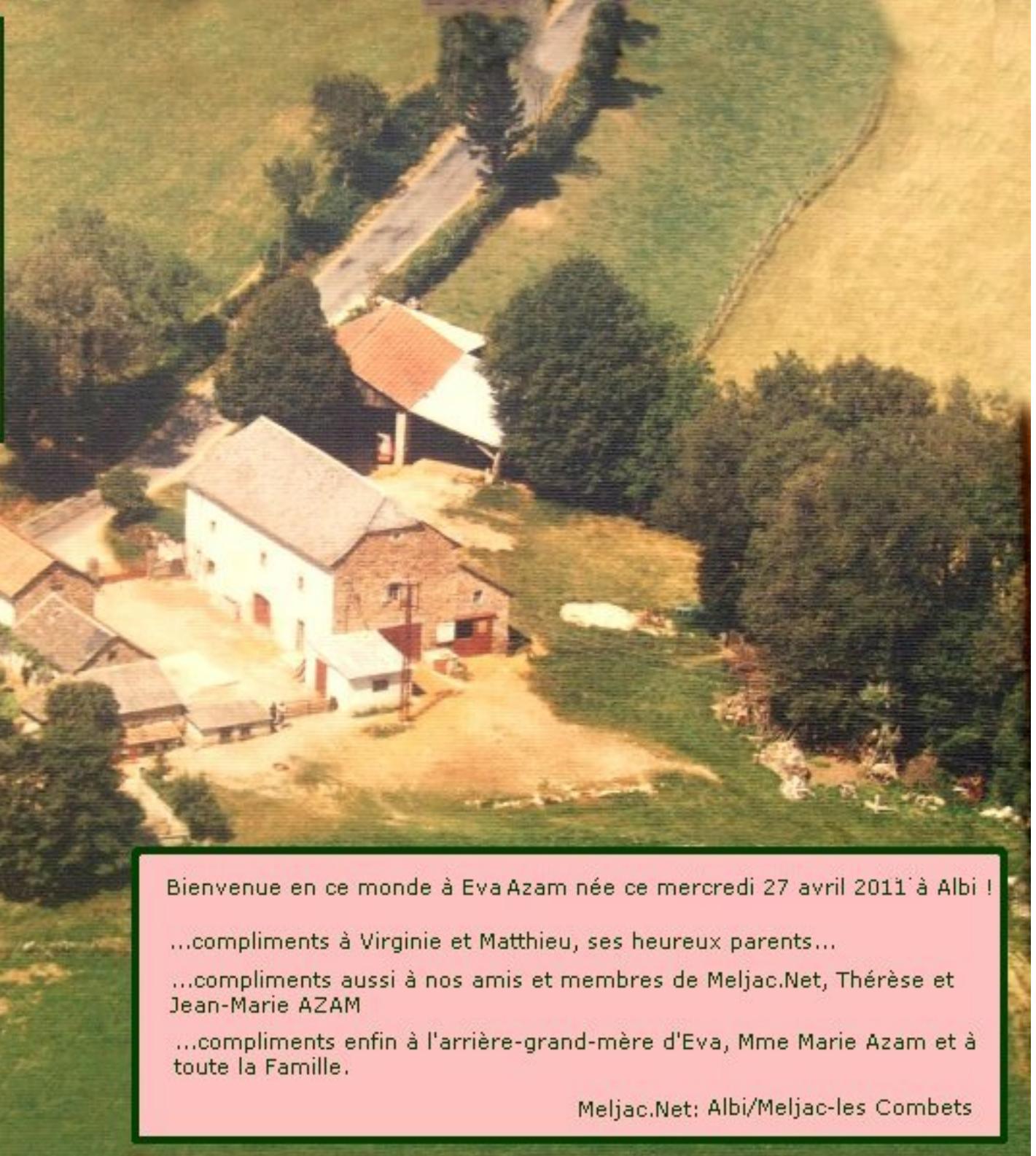
Article 2^{me}. — MM. les Sous-Préfets, Maires, Commissaires de police et M. le Commandant de Gendarmerie sont chargés d'assurer, chacun en ce qui le concerne, l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché dans toutes les communes du département.

extrait du
Journal de l'Aveyron
du 28 avril 1940

Fait à Rodez, le 25 avril 1940

Le Préfet,
Jean DESTARAC.





Bienvenue en ce monde à Eva Azam née ce mercredi 27 avril 2011 à Albi !

...compliments à Virginie et Matthieu, ses heureux parents...

...compliments aussi à nos amis et membres de Meljac.Net, Thérèse et Jean-Marie AZAM

...compliments enfin à l'arrière-grand-mère d'Eva, Mme Marie Azam et à toute la Famille.



Bêtes à Concours

Puech Issaly Avril 2011

